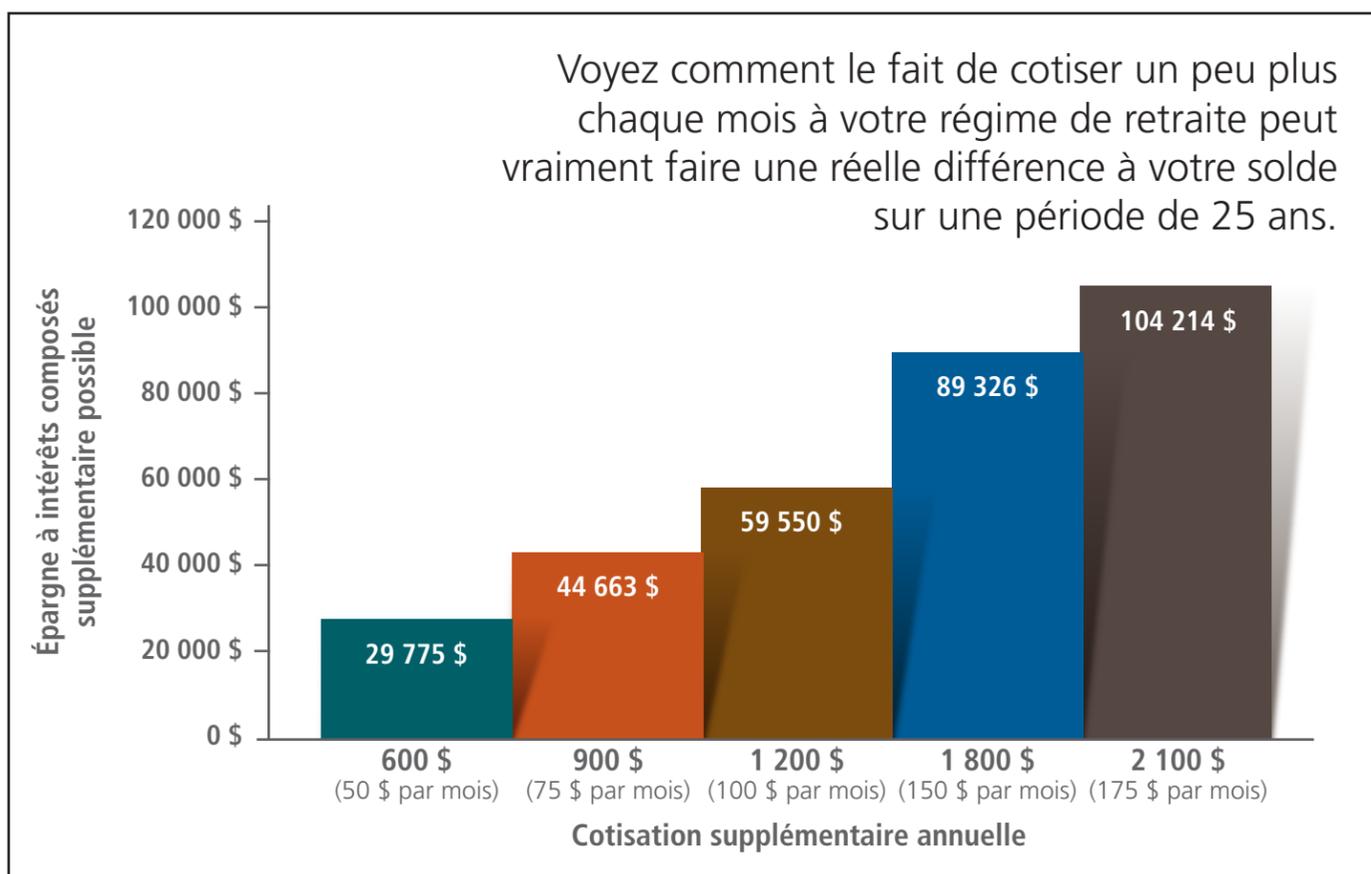




Relevez le défi du 2 %!

Une petite augmentation de vos cotisations mensuelles peut avoir une incidence considérable sur l'épargne de votre régime de retraite enregistré au fil du temps.

De petits changements; DE GRANDS RÉSULTATS¹



¹En fonction d'un taux de rendement de 5 % sur 25 ans sur les cotisations mensuelles. Cette hypothèse, formulée à titre informatif seulement, prend en compte un taux de rendement mensuel de 5 % à l'abri de l'impôt. Rien ne garantit que les résultats indiqués seront atteints. L'hypothèse du taux de rendement de 5 % pourrait ne pas refléter votre portefeuille de placements. L'impôt est exigible au moment du retrait.

Êtes-vous prêt à relever le défi?
 Pour augmenter votre taux de cotisation, veuillez
 communiquer avec le service des ressources humaines.

